



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au centre communautaire George-McLeish, situé au 20, avenue Morningside le mardi 16 septembre 2025, à 19h00, à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the George-McLeish Community Centre, located at 20 Morningside Avenue, on Tuesday, September 16, 2025, at 7:00 p.m., at which are present:

Mairesse / Mayor

Julie Brisebois

Les conseillers / Councillors:

Stephen Lee, Michelle Jackson Trepanier, Dennis Dicks et Tanya Narang

Invité / Guest :

Lieutenant Gamache, SPVM

Absents / Absent

Pierre Matuszewski

Sont également présents/ Also present:

Robert Malek, Directeur Général / Director General
Hamlyne Guirand, Greffière / Clerk

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Mairesse, Julie Brisebois, salue le Directeur Général, M. Robert Malek, ainsi que la Greffière, Mme Hamlyne Guirand. Elle souligne l'absence du conseiller Matuszewski pour la présente séance.

Elle souligne également la présence, dans la salle, de la conseillère en communications, Mme Cassandra Vilo.

La Mairesse salue aussi la Lieutenant Gamache du poste de quartier 1 du SPVM.

Tous formant quorum, la Mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Elle mentionne que la séance est filmée et que la vidéo sera disponible dès le lendemain sur le site Internet du Village de Senneville.

OPENING OF THE MEETING

The Mayor, Julie Brisebois, greets the Director General, Mr. Robert Malek, as well as the Clerk, Ms. Hamlyne Guirand. She notes the absence of Councillor Matuszewski for the present sitting.

She also acknowledges the presence, in the room, of the Communications Advisor, Ms. Cassandra Vilo.

The Mayor further greets Lieutenant Gamache of SPVM's neighborhood Station 1.

All forming a quorum, the Mayor declares the sitting open at 7:00 p.m.

She mentions that the sitting is being recorded and that the recording will be available as of the following day on the Village of Senneville's website.

2025-09-092 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **Proposé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier
Appuyé par le Conseiller Stephen Lee
et **RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. PRÉSENTATION – aucune

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

La Mairesse rappelle aux citoyens les règles encadrant la période de questions publiques et invite ceux qui souhaitent remettre des documents à l'administration à patienter jusqu'à ce qu'ils y soient conviés, puis à les déposer auprès de la greffière.

1. ADOPTION OF THE AGENDA

It is **Moved** by Councillor Michelle Jackson Trepanier
Seconded by Councillor Stephen Lee
and **RESOLVED**:

THAT the agenda of the present regular sitting of the Municipal Council be adopted as submitted.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

2. PRESENTATION - none

3. QUESTION PERIOD (15 minutes)

The Mayor reminds citizens of the rules governing the public question period and invites those who wish to submit documents to the administration to wait until they are invited to do so, then to hand them over to the Clerk.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

Pour cette séance, aucune question n'a été soumise via la plateforme de requêtes en ligne.

For this sitting, no questions were received via the online request platform.

La Mairesse répond aux questions posées par l'assistance.

The Mayor answers questions from the audience.

Ajout à l'ordre du jour

Addition to the agenda

La Mairesse mentionne qu'elle a omis d'ajouter deux points à l'ordre du jour initialement soumis. Elle propose donc d'y inclure le point 5.3.1 – Mise à jour du dossier judiciaire concernant Senneville-sur-le-Parc, ainsi que le point 10.2 – 54, avenue Tunstall. Les membres du Conseil acquiescent à ces ajouts et l'ordre du jour est adopté tel qu'amendé.

The Mayor notes that she omitted to add two items to the agenda initially submitted. She therefore proposes to include item 5.3.1 – Update on the court case concerning Senneville-sur-le-Parc, as well as item 10.2 – 54 Tunstall Avenue. The Council members agree to these additions and the agenda is adopted as amended.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4. ADOPTION OF THE MINUTES

2025-09-093 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 26 août 2025.

4.1. Adoption of the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on August 26, 2025.

Il est **Proposé** par la Conseillère Michelle Jackson Trepanier

It is **Moved** by Councillor Michelle Jackson Trepanier

Appuyé par le Conseiller Stephen Lee
et **RÉSOLU** :

Seconded by Councillor Stephen Lee
and **RESOLVED**:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 26 août 2025, soit adopté tel que soumis.

THAT the minutes of the regular sitting of the Municipal Council held on August 26, 2025, be adopted as submitted.

QUE ledit procès-verbal a été remis à chaque membre du Conseil conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

THAT said minutes were given to each member of the Council in accordance with the provisions of section 333 of the *Cities and Towns Act*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

5. ADMINISTRATION, FINANCES, AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

5. ADMINISTRATION, FINANCE, LEGAL AFFAIRS AND HUMAN RESOURCES

5.1. ADMINISTRATION

5.1. ADMINISTRATION

5.2. FINANCES

5.2. FINANCES

2025-09-094 5.2.1. Approbation des opérations financières.

5.2.1. Approval of the financial transactions.

Il est **Proposé** par le Conseiller Dennis Dicks
Appuyé par la Conseillère Tanya Narang
et **RÉSOLU** :

It is **Moved** by Councillor Dennis Dicks
Seconded by Councillor Tanya Narang
and **RESOLVED**:

D'APPROUVER la liste des comptes payables pour la période du 27 août 2025 au 8 septembre 2025 tel que soumis, relativement à des dépenses imputables à des activités financières et d'investissement totalisant **86 501.68 \$**;

TO APPROVE the list of accounts payable for the period of August 27, 2025, to September 8, 2025, as submitted, for expenses attributable to financial and investment activities totaling **\$86,501.68**.

ET
D'APPROUVER la liste des paiements préautorisés, déboursés émis et paiements électroniques, pour la même période, tel que présentée totalisant **76 777.05 \$**;

AND
TO APPROVE the list of pre-authorized payments, disbursements issued and electronic payments, for the same period, as presented, totalling **\$76,777.05**.

QUE tous ces paiements, totalisant **163 278.73 \$**, soient prélevés à même le compte du Village de

THAT all these payments, totaling **\$163,278.73** be drawn from the Village of Senneville's account at the Bank of Montreal, Île-Perrot branch.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

Senneville, à la Banque de Montréal, succursale de l'Île-Perrot.

ET

D'APPROUVER la liste des **salaires versés** pour le mois de **d'août 2025**, telle que déposée devant le Conseil :

Rémunération des élus :	7 027.46 \$
Salaires des employés :	93 629.25 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.3. AFFAIRES JURIDIQUES

5.3.1. Mise à jour du dossier judiciaire concernant le projet SSLP

La Mairesse informe l'assistance que, le 3 septembre dernier, la Cour supérieure a rendu son jugement dans le litige opposant le Village de Senneville au promoteur du projet Senneville-sur-le-Parc. Cette poursuite, intentée en janvier 2020 par la compagnie 8824371 Canada Inc. et M. Farzad Shodjai, contestait la légitimité du règlement d'urbanisme 452-5 ainsi que du Guide architectural.

Elle annonce que la Cour a donné raison au Village, reconnaissant la validité de ses outils réglementaires, la rigueur de son approche et le respect du processus de consultation publique. Toutes les allégations des demandeurs ont été rejetées. Elle ajoute que le jugement est clair : le Village a agi de manière exemplaire, avec transparence et dans l'intérêt public.

La Mairesse souligne que ce jugement confirme que les décisions prises étaient raisonnables, bien fondées et conformes aux responsabilités de la municipalité, tout en réaffirmant la volonté de préserver l'identité, la qualité architecturale et l'environnement unique de Senneville. Elle remercie sincèrement les employés et professionnels qui ont contribué à ce résultat, rappelant que leur expertise et leur dévouement ont été essentiels.

Elle rappelle que, comme mentionné lors de la séance d'avril, les coûts d'un litige sont significatifs pour les citoyens. L'administration travaille à récupérer les frais couverts par les assurances et le Tribunal a ordonné le remboursement intégral des frais d'expertise engagés par le Village.

Elle indique également qu'un appel peut encore être déposé dans les 30 jours suivant la réception du jugement et qu'il convient de demeurer prudents d'ici là. Elle conclut en soulignant que cette décision permet néanmoins de tourner la page et d'espérer un climat de collaboration et de respect mutuel afin de consacrer les ressources du Village à la réalisation d'un projet qui réponde aux attentes de la communauté.

5.4. RESSOURCES HUMAINES

5.4.1. Permanence d'emploi – Conseillère en communications

AND

TO APPROVE the list of the **paid salaries** for the month of **August 2025**, as filed with the Council:

Remuneration of elected officials:	\$7,027.46
Salaries of employees:	\$93,629.25

UNANIMOUSLY ADOPTED.

5.3. LEGAL AFFAIRS

5.3.1. Update on the court case concerning the SSLP project

The Mayor informs the audience that, on September 3, the Superior Court rendered its judgment in the case opposing the Village of Senneville and the promoter of the Senneville-sur-le-Parc project. This lawsuit, filed in January 2020 by 8824371 Canada Inc. and Mr. Farzad Shodjai, challenged the validity of By-law 452-5 on urban planning as well as the Architectural Guide.

She explains that the Court ruled in favour of the Village, recognizing the validity of its regulatory tools, the rigor of its approach and the respect for the public consultation process. All allegations raised by the plaintiffs were dismissed. She adds that the judgment is clear: the Village acted in an exemplary manner, with transparency, and in the public interest.

The Mayor notes that this judgment confirms that the decisions taken were reasonable, well-founded and consistent with the Municipality's responsibilities, while reaffirming its commitment to preserving the identity, architectural quality and unique environment of Senneville. She sincerely thanks the employees and professionals who contributed to this outcome, stressing that their expertise and dedication were essential.

She recalls that, as mentioned at the April sitting, litigation entails significant costs for citizens. The administration is working to recover expenses covered by the Municipality's insurance, and the Court has ordered full reimbursement of the expert fees incurred by the Village.

She further indicates that an appeal may still be filed within 30 days of receipt of the judgment and that prudence is therefore required until this period expires. She concludes by emphasizing that this decision nonetheless allows the Municipality to turn the page and to hope for a climate of collaboration and mutual respect, so that the Village's human and financial resources may be devoted to achieving a development project that meets the community's expectations.

5.4. HUMAN RESOURCES

5.4.1. Employment permanency – Communications Advisor

2025-09-095



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

ATTENDU QUE la période probatoire de six (6) mois établie entre **Mme Cassandra Vilo** et le Village de Senneville est arrivée à échéance le **10 septembre 2025** ;

ATTENDU QUE le Directeur Général, M. Robert Malek, recommande favorablement au Conseil Municipal l'octroi de la permanence à Mme Cassandra Vilo au poste de **Conseillère en communications**;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **Proposé** par la Conseillère Tanya Narang
Appuyé par le Conseiller Dennis Dicks
et **RÉSOLU** :

QUE Mme Cassandra Vilo soit embauchée de manière permanente au poste de Conseillère en communications, et ce, en date du **10 septembre 2025**, conformément aux termes du contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mot de la Mairesse

À la suite de l'adoption de la résolution, la Mairesse souligne, avec enthousiasme, l'intégration de Mme Cassandra Vilo à titre d'employée permanente du Village de Senneville. Elle mentionne que ses nombreuses initiatives en matière de communication sont à la fois visibles et appréciées, que sa bonne humeur est contagieuse et que sa présence lors des séances publiques lui permet de mieux saisir les préoccupations et intérêts de la population. Elle lui souhaite officiellement la bienvenue au sein de l'équipe.

La Mairesse profite également de l'occasion pour faire le point sur les récents mouvements de personnel. Elle rappelle que, comme dans toute organisation, ces changements s'expliquent par une variété de raisons personnelles et professionnelles. Elle réaffirme l'engagement du Conseil à assurer la continuité des services municipaux et à maintenir un environnement de travail sain, motivant et respectueux. Avec le soutien de la Mairesse ainsi que l'appui du Conseil, le Directeur Général a déjà amorcé des démarches visant à recruter de nouveaux talents et à renforcer l'équipe, l'embauche de Mme Vilo en étant un exemple parfait.

La Mairesse ajoute que l'administration profite de cette période pour réévaluer certaines pratiques internes afin de mieux répondre aux besoins du personnel et de la communauté. Elle conclut en précisant que ces transitions doivent être vues comme une occasion de renouveau et d'amélioration, guidée par les valeurs qui importent le plus : la transparence, l'efficacité et la proximité avec la communauté.

6. INGÉNIERIE ET TRAVAUX PUBLICS

7. CIRCULATION ET MOBILITÉ DURABLE

WHEREAS the six (6) month probationary period established between **Ms. Cassandra Vilo** and the Village of Senneville ended on **September 10, 2025**;

WHEREAS the Director General, Mr. Robert Malek, recommends to the Municipal Council that Ms. Cassandra Vilo be granted permanency in the position of **Communications Advisor**;

THEREFORE,

It is **Moved** by Councillor Tanya Narang
Seconded by Councillor Dennis Dicks
and **RESOLVED**:

THAT Ms. Cassandra Vilo be hired on a permanent basis as Communications Advisor, effective as of **September 10, 2025**, in accordance with the terms of the employment contract.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

Mayor's Remarks

Following the adoption of the resolution, the Mayor enthusiastically highlights the integration of Ms. Cassandra Vilo as a permanent employee of the Village of Senneville. She notes that Ms. Vilo's numerous communication initiatives are both visible and appreciated, that her positive attitude is contagious, and that her presence at public sittings enables her to better grasp the concerns and interests of the community. She formally welcomes her to the team.

The Mayor also takes this opportunity to provide an update on recent staff movements. She recalls that, as in any organization, these changes stem from a variety of personal and professional reasons. She reaffirms the Council's commitment to ensuring the continuity of municipal services and to maintaining a healthy, motivating and respectful work environment. With the support of the Mayor and the Council, the Director General has already begun steps to recruit new talent and strengthen the team, with Ms. Vilo's hiring serving as a perfect example.

The Mayor adds that the administration is also taking this opportunity to reassess certain internal practices in order to better meet the needs of both staff and the community. She concludes by noting that these transitions should be seen as an opportunity for renewal and improvement, always guided by the values that matter most: transparency, efficiency and closeness to the community.

6. ENGINEERING AND PUBLIC WORKS

7. CIRCULATION AND SUSTAINABLE MOBILITY



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu récréatif

La conseillère Michelle Jackson Trepanier présente une mise à jour des activités récréatives municipales et des événements à venir en septembre et octobre :

- **Course Junior** : le 20 septembre, de 13 h à 16 h, au parc Senneville. Les enfants de 4 à 14 ans sont invités à relever une série de plus de dix défis physiques (course, saut, ramper, etc.), avec l'aide des parents au besoin. L'activité est gratuite pour les résidents et offerte au coût de 5 \$ pour les non-résidents.
- **Société historique** : lancement du programme 2025-2026 le 24 septembre. Les premiers conférenciers, Paul et Susan Allan, présenteront *Bright Lights, Black Stars*.
- **Soirée concert et dessert** : le 27 septembre, de 18 h à 20 h, au parc Senneville. Une prestation de jazz avec Jesse Catchman sera offerte, accompagnée de desserts. L'activité est gratuite pour les résidents et 5 \$ pour les non-résidents.
- **Atelier de fabrication de bougies** : le 7 octobre, de 13 h à 15 h 30. Gratuit pour les résidents, 5 \$ pour les non-résidents.
- **Café social** : tous les vendredis matin, de 8 h 30 à 9 h 30, au centre communautaire. Occasion de déguster un café, de rencontrer ses voisins et d'échanger dans une ambiance conviviale.

La Conseillère Jackson Trepanier rappelle que les inscriptions sont toujours ouvertes pour les cours d'étirement dynamique et d'aérobic en douceur.

Elle souligne également que la consultation publique sur les loisirs se poursuit jusqu'au 3 octobre et invite les citoyens à y participer. Elle précise que l'information relative à la consultation ainsi qu'à l'ensemble des activités est disponible sur le site web du Village ainsi que sur les plateformes Facebook et Instagram.

9. COMMUNICATIONS

La conseillère Tanya Narang fait le point sur les communications.

Elle souligne l'arrivée permanente de Mme Cassandra Vilo et rappelle que le département des communications procède régulièrement à des mises à jour du site web.

Elle rappelle que les citoyens peuvent s'abonner à l'infolettre afin de recevoir les nouvelles directement par courriel, et qu'ils peuvent également s'inscrire à la plateforme Voilà, laquelle permet de participer aux activités communautaires.

8. RECREATION, CULTURE AND COMMUNITY LIFE

Recreational update

Councillor Michelle Jackson Trepanier provides an update on upcoming municipal recreational activities and events scheduled for September and October:

- **Junior Race**: September 20, from 1:00 to 4:00 p.m., at Senneville Park. Children aged 4 to 14 are invited to complete more than ten physical challenges (running, jumping, crawling, etc.), with parental assistance if desired. Free for residents, \$5 for non-residents.
- **Historical Society**: launch of the 2025–2026 program on September 24. The first speakers, Paul and Susan Allan, will present *Bright Lights, Black Stars*.
- **Concert and Dessert Evening**: September 27, from 6:00 to 8:00 p.m., at Senneville Park. Live jazz performance with Jesse Catchman, accompanied by desserts. Free for residents, \$5 for non-residents.
- **Candle-Making Workshop**: October 7, from 1:00 to 3:30 p.m. Free for residents, \$5 for non-residents.
- **Social Café**: every Friday morning, from 8:30 to 9:30 a.m., at the Community Centre. An opportunity to enjoy coffee, meet neighbours and chat in a welcoming setting.

Councillor Jackson Trepanier reminds citizens that registration remains open for the dynamic stretching and gentle aerobics classes.

She also notes that the public consultation on recreation continues until October 3 and encourages citizens to participate. She specifies that information regarding the consultation as well as all activities is available on the Village's website and on Facebook and Instagram.

9. COMMUNICATIONS

Councillor Tanya Narang provides an update on communications.

Councillor Tanya Narang highlights the permanent arrival of Ms. Cassandra Vilo and notes that the Communications Department regularly updates the website.

She reminds citizens that they can subscribe to the newsletter to receive news directly by email, and that they can also register on the Voilà platform, which allows them to participate in community activities.



La conseillère mentionne que des informations ont été publiées récemment concernant les piscines résidentielles et la nouvelle réglementation applicable. Elle rappelle que la date butoir est le 30 septembre et que toutes les informations pertinentes se trouvent sur le site web.

Elle précise également que le programme de vidange des fosses septiques débutera prochainement; des lettres seront envoyées aux résidences concernées et l'information est aussi disponible en ligne.

Elle informe l'assistance que la collecte des branches reprendra aux deux semaines, en fonction de la saison, et se poursuivra jusqu'à la mi-novembre. Les règlements à respecter sont détaillés sur le site web.

Enfin, elle rappelle l'importance de prendre soin des parcs et de l'environnement, et indique que des informations supplémentaires se trouvent dans les Info-Conseils, publiés après chaque séance, qui contiennent notamment un mot de la Mairesse et un sommaire des discussions.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2025-09-096

10.1. Approbation des demandes de permis et de certificats assujetties au Règlement sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale.

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 452 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes ont été analysées par le Comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 2 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **proposé** par la Conseillère Tanya Narang
Appuyé par le Conseiller Dennis Dicks
et **RÉSOLU** :

QUE les plans et documents associés aux demandes suivantes **soient approuvés** :

The Councillor mentions that information was recently published regarding residential swimming pools and the new applicable regulations. She recalls that the deadline is September 30 and that all relevant information is available on the website.

She also specifies that the septic tank emptying program will begin shortly; letters will be sent to the residences concerned and the information is also available online.

She informs the audience that branch collection will resume every two weeks, according to the season, and will continue until mid-November. The regulations to be followed are detailed on the website.

Finally, she recalls the importance of taking care of the parks and the environment, and indicates that additional information is available in the Info-Conseils, published after each sitting, which include a message from the Mayor and a summary of the discussions.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10.1. Approval of permits and certificates requests subject to the Site Planning and Architectural Integration Program By-law.

WHEREAS By-law number 452 respecting site planning and architectural integration program to which the following properties are subject, requires that, prior to the issuance of a certificate of authorization and/or a building permit, the plans be submitted for approval by the Council;

CONSIDERING that the requests were reviewed by the Planning Advisory Committee during the September 2, 2025, meeting;

THEREFORE,

It is **moved** by Councillor Tanya Narang
Seconded by Councillor Dennis Dicks
and **RESOLVED**:

THAT the plans and documents associated with the following requests **be approved**:

Adresse/Address	No de demande/Request Number	Projet / Project	Date dépôt documents/Document deposit date
1, avenue Graham	2025-00095	Rénovation d'un bâtiment principal (Résidence)/ Renovation of a main building (Residence)	25/08/2025
272, rue Sainte-Anne	2024-00127	Modification des plans approuvés pour l'agrandissement du bâtiment principal (Résidence)/ Modification of the approved	29/05/2025 et/and 19/08/2025



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

		plans for the extension of the main building (Residence)	
272, rue Sainte-Anne	2025-00064	Construction d'un bâtiment accessoire (Remise)/ Construction of an accessory building (Shed)	02/07/2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

2025-09-097

10.2. 54, avenue Tunstall – Approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation du bâtiment principal (résidence)

10.2. 54 Tunstall Avenue – Approval of Site Planning and Architectural Integration Program for the renovation of a main building (residence)

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 452 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel est assujettie la propriété citée ci-dessus, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation du conseil ;

WHEREAS the By-law number 452 respecting site planning and architectural integration program, to which the above-mentioned property is subject, requires that, prior to the issuance of a certificate of authorization and/or a building permit, the plans be submitted for approval by Council;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme qui a été donné lors de la rencontre en date du 2 septembre 2025;

WHEREAS an unfavorable recommendation of the Planning Advisory Committee was given during the meeting held on September 2, 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Municipal est d'avis que les plans respectent de manière générale les objectifs et critères du règlement sur les PIIA;

WHEREAS the Municipal Council is of the opinion that the plans generally respect the objectives and criteria of the SPAIP by-law;

EN CONSÉQUENCE,

THEREFORE,

Il est **Proposé** par la Conseillère Tanya Narang
Appuyé par le Conseiller Dennis Dicks
et **RÉSOLU** :

It is **Moved** by Councillor Tanya Narang
Seconded by Councillor Dennis Dicks
and **RESOLVED**:

QUE la demande numéro 2025-00040 se rapportant au 54, avenue Tunstall soit **approuvée** en regard de la rénovation extérieure du bâtiment principal (résidence) et ce selon les plans et documents soumis en date du 21 août 2025.

THAT the application number 2025-00040 relating to 54 Tunstall Avenue be **approved** regarding the exterior renovation of the main building (residence), according to plans and documents submitted on August 21, 2025.

UNANIMOUSLY ADOPTED.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS

11. EXPENSES AND FUND COMMITMENT

11.1. Dépôt du certificat de la trésorière sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements.

11.1. Tabling of the Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments.

Le certificat de la trésorière sur la disponibilité des crédits pour l'acquittement des dépenses et des engagements est déposé au conseil.

The Treasurer's certificate on the availability of credits for the payment of expenses and commitments is filed with the Council.

12. AFFAIRES D'AGGLOMÉRATION ET ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE

12. AGGLOMERATION BUSINESS AND ASSOCIATION OF SUBURBAN MUNICIPALITIES

Dépôt du rôle d'évaluation foncière triennal 2026-2027-2028

Tabling of the 2026-2027-2028 assessment roll

La Mairesse informe l'assistance que l'Évaluateur de la Ville de Montréal a déposé, le 10 septembre dernier, le rôle

The Mayor informs the audience that the Assessor of the City of Montréal tabled, on September 10, the property



d'évaluation foncière du Village de Senneville pour les années 2026-2027-2028. L'évaluation est basée sur les conditions du marché au 1er juillet 2024.

Elle souligne qu'une hausse de la valeur du rôle ne signifie pas nécessairement une hausse du compte de taxes, puisque le taux de taxation est généralement ajusté afin de couvrir les dépenses de la municipalité.

Cependant, Senneville subit la deuxième hausse la plus importante sur l'île de Montréal, avec une augmentation de la valeur totale du rôle de 24,1 %, comparativement à une variation moyenne de 12,2 % pour l'agglomération. Cela signifie que le Village doit s'attendre à une augmentation de sa quote-part des dépenses d'agglomération. L'augmentation de 12,2 % pour l'ensemble de l'agglomération résulte d'une hausse moyenne de 19,5 % pour le résidentiel, de 40,6 % pour le non-résidentiel et de 21,8 % pour les terrains vacants.

À titre d'information, la valeur moyenne d'une maison unifamiliale à Senneville s'élève à 1 817 900 \$, plaçant le Village au 4e rang parmi les villes et arrondissements de l'agglomération (6e pour 2023-2025), alors que la moyenne de l'agglomération est de 927 300 \$.

Les citoyens sont invités à visiter le site web du Village pour consulter le nouveau rôle d'évaluation de leur propriété. Une capsule vidéo explicative y est disponible, de même qu'un lien vers la demande de révision pour ceux qui souhaitent contester leur évaluation.

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SANTÉ PUBLIQUE

14. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

15. VARIA

Tenaquip

La Mairesse souligne avoir assisté, avec le Conseil municipal, le 11 septembre dernier, à la célébration d'un investissement majeur de plusieurs millions de dollars par Kleton, entreprise manufacturière établie à Senneville et membre du groupe Tenaquip.

Cet investissement dans des technologies de fabrication avancées témoigne de la croissance de l'entreprise, de son engagement envers l'innovation, la qualité et le développement du talent canadien. Il s'agit d'un exemple concret de la vitalité de l'économie locale et de l'importance de soutenir les entreprises d'ici.

Grâce à cette initiative, Kleton prévoit créer de nouveaux emplois, renforcer sa capacité de production et poursuivre son offre de produits 100 % canadiens, durables et performants.

Au nom du Conseil municipal, la Mairesse adresse ses félicitations à M. Braden Green et M. Glenn Watt, propriétaires de Kleton, ainsi qu'à M. Jean-François Delisle, directeur général, pour leur vision et leur engagement. Elle remercie également l'ensemble de l'équipe Kleton pour sa contribution remarquable à l'économie locale.

assessment roll of the Village of Senneville for the years 2026-2027-2028. The assessment is based on market conditions as of July 1, 2024.

She emphasizes that an increase in the assessment roll does not necessarily mean an increase in the tax bill, as the tax rate is generally adjusted to cover municipal expenses.

However, Senneville has the second-highest increase on the island of Montréal, with a total roll increase of 24.1%, compared with an average variation of 12.2% for the agglomeration. This means that the Village can expect an increase in its share of agglomeration expenses. The 12.2% increase across the agglomeration results from an average increase of 19.5% in residential, 40.6% in non-residential, and 21.8% in vacant lots.

For information purposes, the average value of a single-family home in Senneville is \$1,817,900, placing the Village 4th among the cities and boroughs of the agglomeration (6th for 2023-2025), while the average value for the agglomeration is \$927,300.

Citizens are invited to consult the new roll for their property on the Village's website. An explanatory video capsule is available, as well as a link to submit a request for review for those who wish to contest their assessment.

13. PUBLIC SECURITY AND PUBLIC HEALTH

14. NOTICES OF MOTION AND BY-LAWS ADOPTION

15. VARIA

Tenaquip

The Mayor notes that, along with Council, she had the privilege of attending on September 11 the celebration of a major multi-million-dollar investment by Kleton, a manufacturing company established in Senneville and a member of the Tenaquip group.

This investment in advanced manufacturing technologies reflects the company's growth, its commitment to innovation and quality, and to the development of Canadian talent. It is a concrete example of the vitality of our local economy and the importance of supporting homegrown businesses.

Through this initiative, Kleton plans to create new jobs, strengthen its production capacity and continue to offer 100% Canadian, sustainable and high-performance products.

On behalf of the Municipal Council, the Mayor warmly congratulates Mr. Braden Green and Mr. Glenn Watt, owners of Kleton, as well as Mr. Jean-François Delisle, General Manager, for their vision and dedication. She also extends her thanks to the entire Kleton team for their outstanding contribution to the local economy.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 septembre 2025.
Regular sitting of the Municipal Council held on September 16, 2025.

La Mairesse exprime sa fierté de compter Kleton parmi les entreprises qui font rayonner Senneville et se réjouit de leurs succès à venir.

The Mayor expresses pride in counting Kleton among the companies that make Senneville shine and looks forward to their future successes.

Projet pilote chiens

Dog pilot project

La Mairesse rappelle qu'à la suite des communications du 2 juillet, le Conseil a demandé à l'administration de réviser l'analyse de 2023 concernant la possibilité de créer un parc à chiens ou de mettre en place un projet pilote permettant l'accès sans laisse dans certains sentiers de la Forêt de Senneville. Elle précise que ce projet est toujours à l'étude et que l'administration attend un retour du Service canadien de la faune relativement au Refuge d'oiseaux migrateurs avant la tenue d'une rencontre.

The Mayor recalls that, as communicated on July 2, Council asked the administration to review the 2023 analysis regarding the possibility of creating a dog park or implementing a pilot project for an off-leash area on certain trails in the Senneville Forest. She specifies that this project is still under study and that the administration is awaiting feedback from the Canadian Wildlife Service, in relation to the Migratory Bird Sanctuary, before holding a meeting on the matter.

Hommage à Ken Dryden

Tribute to Ken Dryden

La Mairesse rappelle que le nom de Ken Dryden évoque l'excellence sportive, l'engagement intellectuel et le service public. Gardien de but légendaire des Canadiens de Montréal, auteur, avocat et homme politique, il a marqué l'histoire du Canada bien au-delà des patinoires.

The Mayor recalls that the name Ken Dryden evokes sporting excellence, intellectual engagement and public service. A legendary goaltender for the Montréal Canadiens, author, lawyer and politician, he left a mark on Canada's history far beyond the rink.

Elle souligne que M. Dryden a également été résident de Senneville, de manière discrète et sans éclat, ce qui a été une source de fierté pour la communauté.

She notes that Mr. Dryden was also a resident of Senneville, quietly and without fanfare, which was a source of pride for the community.

Elle conclut en rendant hommage à sa mémoire avec respect et gratitude, et en offrant ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

She concludes by paying tribute to his memory with respect and gratitude and extending heartfelt condolences to his family and loved ones.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. QUESTION PERIOD

La Mairesse répond aux questions posées par l'assistance.

The Mayor answers questions from the audience.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

17. CLOSING OF THE SITTING

Avant de lever l'assemblée, la Mairesse remercie les citoyens pour leur présence et leur participation à la présente séance du conseil.

Before closing the meeting, the Mayor thanks the citizens for their presence and participation at the present council meeting.

Considérant que tous les sujets à l'ordre ont été discutés, la Mairesse déclare la séance du conseil levée à **19h35**.

Considering that all the items on the agenda have been covered, the Mayor declares the sitting of the council adjourned at **07 :35 p.m.**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME / TRUE COPY

Original signé / Original signed

Original signé / Original signed

Julie Brisebois
Mairesse / Mayor

Hamlyne Guirand
Greffière / Clerk